

Bienvenue au collège



Vous trouverez dans ce livret des explications sur le collège de votre enfant et des éléments vous permettant de mieux comprendre ce qu'est le collège et ce que votre enfant va y faire.

Bonne rentrée à vous et à votre enfant

MON ENFANT ENTRE AU COLLEGE

TABLE DES MATIERES

Mon enfant entre au collège	3
Les personnels qui vont accompagner votre enfant :	4
➤ - Direction	4
➤ - Secrétariat	4
➤ - Intendance	4
➤ - Assistante sociale	4
➤ - Infirmière.....	4
➤ - Psychologue de l'Education nationale	4
La journée au collège	6
Les règles de fonctionnement du collège.....	7
Les locaux du collège et les matières enseignées	8
L'Education physique et sportive au collège	10
la bibliothèque du collège ou CDI (Centre de documentation et d'information) :	11
L'ENT	12
Le carnet de correspondance	13
Autres coordonnées utiles	14

MON ENFANT ENTRE AU COLLEGE



Mon enfant :

Est au collège :

Adresse du collège :

Numéro de téléphone du collège :



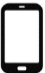


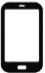
Adresse mail :

Le collège est ouverte deh..... àh.....

Mon enfant est en classe de

LES PERSONNELS QUI VONT ACCOMPAGNER VOTRE ENFANT :

Plusieurs personnes sont là pour prendre soin, s'occuper de mon enfant et veiller à son instruction.

PERSONNEL	POURQUOI	CONTACT
Professeur principal Professeurs	Pour parler du travail	Rendez-vous par messagerie ENT ou carnet de correspondance
Conseiller Principal d'Éducation (CPE)	Pour parler de la vie quotidienne : absences, retard, ce qui se passe dans la cour de récréation ou à la cantine	Par téléphone par la <u>vie scolaire</u> 
Personnel administratif : - Direction - Secrétariat - Intendance	Inscription, certificat de scolarité. Bourses gratuité de la cantine	Prendre rendez-vous par téléphone  <u>secrétariat</u>  <u>Intendance</u>
Personnels social et de santé - Assistante sociale - Infirmière - Psychologue de l'Éducation nationale	S'occupe de la santé des enfants, de leur bien-être, de leur projets d'avenir	Prendre rendez-vous par téléphone  <u>Assistante sociale</u>  <u>Infirmière</u>  <u>Psychologue de l'Éducation nationale</u>

Les personnes référentes :

La principale/le principal :

Le professeur principal :

Le professeur de l'UPS :























Le professeur de l'UPE2A :

Le professeur de l'ULIS :

La/le CPE :

Un AED (Assistant d'éducation) référent :

LA JOURNÉE AU COLLEGE

Horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
					
	Récréation matin				
					
	Pause méridienne				
	   				
					
	Récréation après-midi			Récréation après-midi	
					

LES REGLES DE FONCTIONNEMENT DU COLLEGE

Le règlement intérieur du collège est inscrit dans le carnet de correspondance.

Il est signé par l'élève et ses parents.

Il doit être respecté tout au long de l'année.



Le collège fournit les manuels scolaires gratuitement. Votre enfant doit en prendre soin et les rendre en bon état au moment de son départ ou à la fin de l'année scolaire.



RAPPEL :

Les personnels du collège prennent en compte les particularités des élèves.

La scolarité est obligatoire jusqu'à 16 ans

Toute absence ou retard doit être justifié et les horaires doivent être respectés. Un absentéisme trop important ou injustifié fera l'objet d'un signalement

LES LOCAUX DU COLLEGE ET LES MATIERES ENSEIGNEES

Au collège, votre enfant aura un professeur par matière.

Certains enseignants sont dans des salles spécifiques : sciences, musique, arts plastiques, EPS.

Votre enfant apprendra une langue vivante dès la 6^e et deux langues vivantes à partir de la 5^e.



Une classe



Une salle de sciences



Une salle d'arts plastiques



Le gymnase



Une salle de musique

¹ Les photos de ce documents sont issues du site : [Images, images libres de droits, illustrations, vectoriels et vidéos - iStock \(istockphoto.com\)](https://www.istockphoto.com)

Mettre une photo du
dispositif UPS

Mettre une photo du
dispositif UPE2A

Mettre une photo du
dispositif ULIS

Mettre une photo d'un
atelier en SEGPA

L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE AU COLLEGE

Le sport est très important pour la santé et prévient de nombreuses maladies.

C'est un **enseignement obligatoire** et qui se pratique avec une **tenue adaptée**.

Des pratiques sportives variées sont proposées tout au long de l'année :
danse, cirque, football, badminton, volley, lutte, natation

Si votre enfant ne peut pas pratiquer l'activité sportive il doit néanmoins assister au cours (arbitrage, aide à la mise en place du matériel...)

Il ne sera **dispensé du cours d'EPS** qu'avec un **certificat médical**.

LA BIBLIOTHEQUE DU COLLEGE OU CDI (CENTRE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION) :

Le CDI est un lieu calme et de tranquillité pour lire, s'informer, découvrir, travailler et avoir accès aux ordinateurs.

Des activités sont proposées au CDI par le/la professeur.e documentaliste.

HORAIRES ET MODALITE D'ACCES AU CDI

LUNDI	
MARDI	
MERCREDI	
JEUDI	
VENDREDI	

L'ENT²

Un espace numérique de travail (ENT) nécessite un code d'utilisateur pour votre enfant et pour vous.

Identifiant de votre enfant :
Nom de passe de votre enfant:
L'identifiant pour le parent 1 :
Le mot de passe :
Votre identifiant :
Votre mot de passe :

Un personnel du collège vous expliquera, ainsi qu'à votre enfant l'utilisation de l'ENT

Il permet d'avoir accès à des services et contenus numériques et d'échanger avec l'école.

L'ENT offre des services :

- pédagogiques : cahier de texte numérique, espaces de travail et de stockage communs aux élèves et aux enseignants, accès aux ressources numériques, outils collaboratifs, blogs, forum, classe virtuelle, etc.
- d'accompagnement de la vie scolaire : notes, absences, emplois du temps, agendas, etc.
- de communication : messagerie, informations des personnels et des familles, visioconférence etc.


² Informations issues du site : [L'utilisation du numérique à l'École | Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse](#)

LE CARNET DE CORRESPONDANCE

Votre enfant doit toujours avoir son carnet de correspondance avec lui. Il devra le montrer pour entrer et sortir du collège.

Le carnet sert notamment à :

- ➔ Connaître l'emploi du temps de l'élève ;
- ➔ Connaître le calendrier de l'année scolaire (vacances, jours fériés, semaine A/semaine B) ;
- ➔ Echanger avec la vie scolaire et les professeurs ;
- ➔ Justifier des absences, des retards, des dispenses de sport.

 Toute absence est obligatoirement signalée le matin par téléphone ou par email à la vie scolaire.

Lors du retour de votre enfant au collège, il devra se rendre à la vie scolaire avec un billet d'absence complété.



The image shows a pink absence slip form with two columns, each titled 'ABSENCE'. Each column contains fields for 'Date', 'Classe', 'Prénom', 'Nom', and 'Moyen'. Below the columns, there are sections for 'Motif de l'absence' and 'Signature de l'élève ou du parent', with a note 'Préciser en cas de retard ou de départ tardif'.

AUTRES COORDONNEES UTILES

Espace d'accueil	
Associations	
Point jeunesse	
Association sportive	
CIO	